

Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Mathias Buschbeck, Olivier Fiumelli, Christian Zaugg, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio et Catherine Buchet-Harder: «Pour une Maison du vélo à Genève».

(renvoyée à la commission Agenda 21 par le
Conseil municipal lors de la séance du 26 mai 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'accroissement constant du nombre de déplacements à vélo à Genève;
- la nécessaire promotion du vélo par les pouvoirs publics afin de lutter contre l'augmentation du trafic automobile et les nuisances liées à la pollution et au bruit;
- qu'il existe dans de nombreuses villes d'Europe, notamment à Bruxelles, Paris, Lyon, Grenoble, Bordeaux, une «Maison du vélo», regroupant différents acteurs actifs dans ce milieu et proposant un large éventail de services à la population;
- que la dissémination des associations et entreprises oeuvrant au développement des déplacements à vélo à Genève, à titre privé et professionnel, dessert la population, qui ne peut profiter pleinement des ressources offertes en termes d'information et de services;
- que renforcer les synergies entre associations et entreprises permettrait aux Genevois et visiteurs de passage de bénéficier d'un service complet, de trouver toutes les réponses à leurs questions, tous les conseils nécessaires à leurs déplacements quotidiens, excursions ou voyages à vélo, ainsi que des véhicules et divers matériels en un seul lieu;
- qu'une coordination se développe déjà au sein des milieux cyclistes, qui travaillent actuellement à la mise en place d'un tel établissement et, dans ce but, à se regrouper au sein de l'Association Maison du vélo;
- que de nombreuses associations et petites et moyennes entreprises aux services complémentaires sont concernées ainsi que des emplois actuels ou à créer;
- qu'une partie des entreprises et associations sont prêtes à emménager rapidement;
- que la vocation de soutien aux associations de la Ville de Genève peut se faire en concertation avec des entreprises, qui participeraient activement à la pérennité d'un tel lieu,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- mettre en location, dans un délai raisonnable et selon des modalités à convenir avec l'Association Maison du vélo, des locaux pour la création d'une Maison du vélo en ville de Genève;
- étudier la possibilité d'affecter progressivement des surfaces de l'immeuble sis au boulevard James-Fazy 2/quai Turretini 1, actuellement vide, en concertation avec l'Association Maison du vélo.